

La Banque européenne d'investissement (BEI)

COMMISSION EUROPÉENNE

La Banque européenne d'investissement (BEI) est l'institution financière de l'Union européenne. Banque à but non lucratif, la BEI appartient aux États membres de l'UE. Elle consent des prêts ou des financements pour la réalisation de projets à l'intérieur de l'UE, ainsi que dans plus de 150 pays.

Admissibilité : La BEI finance principalement des projets de grande envergure, lesquels doivent contribuer à la réalisation d'un objectif de la politique économique de l'UE, soutenir la préparation à l'adhésion des pays candidats à l'UE ou contribuer aux politiques d'aide au développement et aux partenariats externes de l'UE. La BEI ne fait pas de distinction sur la base de la localisation ou de la nationalité de l'emprunteur. Pour plus de renseignements sur les types de projets éligibles, consulter le site :

<http://www.eib.org/projects/dynamic.asp?cat=54>.

Types de projets financés : Environ 85 % des prêts consentis par la BEI sont destinés à des projets situés à l'intérieur de l'UE. En dehors de l'UE, la BEI privilégie les pays en phase d'adhésion, mais elle finance aussi des projets en Afrique, en Afrique du Sud, aux Caraïbes, dans les diverses régions du Pacifique, aussi bien qu'en Amérique latine et en Asie. La BEI concentre ses activités sur des projets des secteurs de l'énergie, de l'infrastructure et de l'industrie. Pour une liste des projets auxquels participe la BEI, consulter le site :

<http://www.eib.org/projects/pipeline/>.

Instruments financiers : La BEI peut proposer des produits financiers aux promoteurs de projets, qu'ils appartiennent au secteur public ou au secteur privé.

Prêts directs : La BEI ne finance pas plus de 50% du coût total d'un projet. La durée des prêts peut s'étendre jusqu'à 12 ans dans le secteur industriel, et à 20 ans ou plus dans le cas des projets d'infrastructure. Les projets doivent nécessiter un investissement de capital d'au moins 25 millions d'euros.

Mécanisme de financement structuré (MFS) : La BEI a mis en place un mécanisme de financement structuré (MFS) qui lui permet d'offrir des prêts privilégiés garantis, des types de financement mezzanine ou des produits financiers dérivés liés aux projets dans le cas de projets d'infrastructure à haut risque. Pour plus de renseignements sur ce produit financier, consulter le site :

<http://www.eib.org/projects/dynamic.asp?cat=209>.

Financement de la BEI par secteur (en millions \$US)

	Moyenne annuelle (98-02)	Part moyenne annuelle
Communications	12552,4\$	35,1%
Régularisation des eaux et divers	3777,7\$	10,6%
Industrie/Services	3351,3\$	9,4%
Énergie	3261,5\$	9,1%
Santé et éducation	1283,3\$	3,6%
Total	35749,9\$	

Inclus les prêts aux secteurs public et privé

Financement de la BEI par région (en millions \$US)

	Moyenne annuelle (98 - 02)	Part moyenne annuelle
États membres du UE	30451,6\$	85,2%
Afrique sub-saharienne	475,8\$	1,3%
Asie du sud	15,7\$	0,0%
Amérique latine et les caraïbes	331,7\$	0,9%
Europe de l'est et l'Asie centrale	3452,4\$	9,7%
Asie orientale et le Pacifique	124,3\$	0,3%
Moyen-Orient et Afrique du nord	881,6\$	2,5%

Inclus les prêts aux secteurs public et privé

Comment présenter une demande de financement : Il n'y a pas de procédure standardisée, de formulaires de demande officielle ou de documentation prescrite pour soumettre une proposition initiale à la BEI. Le demandeur est libre d'utiliser sa propre méthode pour le contact initial, c'est-à-dire téléphone, télécopie, courriel ou lettre. La BEI examine ensuite les études de faisabilité, aussi complètes que possible, qui lui sont fournies par l'investisseur et procède à une évaluation préliminaire des aspects techniques, environnementaux, économiques, financiers et juridiques des projets.

Pour un descriptif des modalités de demande, consulter le site : http://www.eib.org/Attachments/country/appfun_fr.pdf

Pour plus de détails relatifs aux contacts, consulter le site : <http://www.eib.org/contact/>

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec:

La Mission du Canada auprès de l'Union Européenne

Tél : (011-32-2) 741-0660

Courriel : brec@dfait-maeci.gc.ca

Site web : <http://www.dfait-maeci.gc.ca/canadaeuropa/canada-eu-fr.asp>